



T4 B34 R+3

SURFACES HABITABLES	
Entrée	5.35 m ²
Degt	4.49 m ²
Séjour - Cuisine	21.42 m ²
Chambre 1	12.69 m ²
Chambre 2	11.92 m ²
Chambre 3	10.87 m ²
SDB - WC	8.28 m ²
WC	1.10 m ²
TOTAL APPARTEMENT	76.12

SEUILS	Int - Ext	Int - Ext	Int - Ext
	Type 1	Type 2	Type 3
LC	ETEL	LL	LV
AV	VR	SL	SL
GC	VRE	LV	LV
PV	TV	C	R
PL		TRI	RP

LEGENDE	Retombée de poutre	Faux-plafond	Limite carrelage
	Sèche-serviette	Radiateur <td>Fenêtre <td></td> </td>	Fenêtre <td></td>
Applique lumineuse ext.	Gaine technique <td>Porte-Fenêtre <td></td> </td>	Porte-Fenêtre <td></td>	

DATE: 22/05/2019 | ECHELLE: 1/50 | INDICE: 1

MFR ARCHITECTES
10 rue de Paradis
75010 PARIS

Arche PROMOTION
59 rue de Provence TSA 50033
75437 PARIS Cedex 09

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution.
Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.

